

C'est quoi le défi climat ?





Projet urbain Marne-Europe (abords de la future gare de Bry - Villiers - Champigny) : le jardin métropolitain vu depuis la sortie de la gare

Le défi climat, c'est moins de carbone

Réduire l'empreinte carbone des activités humaines est la priorité d'EpaMarne-EpaFrance et le plus grand défi de ce siècle.

Climat



Pionniers de la construction décarbonée, les aménageurs publics EpaMarne-EpaFrance se sont engagés, avant même les Accords de Paris pour le climat, en faveur d'une ville résiliente et durable, mobilisant leur capacité d'innovation pour de nouvelles pratiques urbaines. Nous œuvrons à initier, développer et accélérer des dynamiques émergentes pour des territoires équilibrés. Avant que l'épidémie de Covid-19 ne se répande à la surface du globe, nous avons résolument engagé la transition écologique et numérique des territoires de notre périmètre d'intervention. Nos opérations d'aménagement visent une ville bas-carbone, qui sauvegarde la biodiversité, maîtrise les consommations énergétiques et renoue le lien entre ville et agriculture. Territoire d'innovation, nous poursuivons demain avec les élus, nos partenaires, réflexions et expérimentations pour penser la ville d'après l'épidémie, une ville à hauteur d'enfant, ceux qui dans 5, 10 ou 15 ans choisiront de s'installer ici pour y vivre, y travailler, s'y instruire et s'y épanouir. Dans 5 ans, Léa aura 10 ans et elle compte sur nous.

Laurent Girometti
Directeur général

Le Projet Stratégique et Opérationnel des deux établissements publics d'aménagement de l'Est parisien constitue la feuille de route d'EpaMarne-EpaFrance sur la période 2020 à 2024.

Premier cadrage élaboré après la fin du statut de Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, ce document a été adopté à l'unanimité par les administrateurs des deux conseils sur le périmètre d'intervention d'aujourd'hui : à savoir 44 villes sur 3 départements, soit un territoire grand comme trois fois Paris. Sur le plan stratégique, l'approche des aménageurs publics est envisagée comme une contribution à 6 défis majeurs pour les territoires regroupés en 11 polarités économiques. Ces défis sont le fruit d'un diagnostic prospectif, prolongé par des échanges avec toutes les parties prenantes : administrateurs, élus, partenaires, collaborateurs et résidents sous la forme d'entretiens, d'ateliers créatifs et de séminaires de travail.

Le Projet Stratégique et Opérationnel aborde les défis immenses et les enjeux majeurs du climat, de la cohésion sociale et territoriale, des mobilités, de la nature, de la santé et de l'innovation à horizon 2024. Il apporte des propositions concrètes déjà engagées ou planifiées à courte échéance. Il constitue une feuille de route vivante, compatible avec les besoins de demain. Pour améliorer la qualité de vie des générations à venir, EpaMarne-EpaFrance participent plus que jamais à la construction d'une ville résiliente et durable.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont bouleversé le climat et engendrent des désastres écologiques : hausse des températures, fonte des glaces et hausse du niveau des mers, épisodes météorologiques extrêmes et effondrement de la biodiversité, incendies... Déjà, lors de la COP 21 et des Accords de Paris, plus de 200 villes européennes s'engageaient à atteindre la neutralité carbone en 2050.

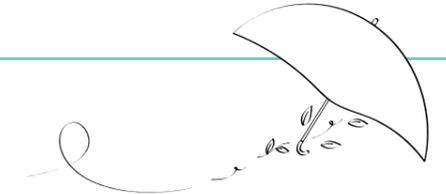
EpaMarne-EpaFrance repensent le modèle urbain des dernières décennies : trop d'énergies fossiles consommées, trop de béton pour la construction, trop peu d'économies énergétiques... Les voitures restent trop nombreuses, sachant que les transports sont les premiers émetteurs de GES à 45 %, devant l'immobilier résidentiel à 30 %.

Pour relever le défi climatique – en tenant compte de la démographie – il faut diviser par deux les émissions de GES tous les 10 ans et compenser le reste. La transition énergétique du territoire a commencé, il faut la poursuivre.



- Les Epa vont se concentrer sur 3 actions :
- privilégier l'écoconstruction en utilisant des écomatériaux en circuits courts ;
 - mixer les énergies pour améliorer la performance des bâtiments et des quartiers ;
 - limiter l'artificialisation des sols et leur imperméabilisation.

Tous les aménagements seront pensés dans une logique de mixité de fonctions et d'usages pour réduire les déplacements dans des quartiers devenus « bas-carbone ».



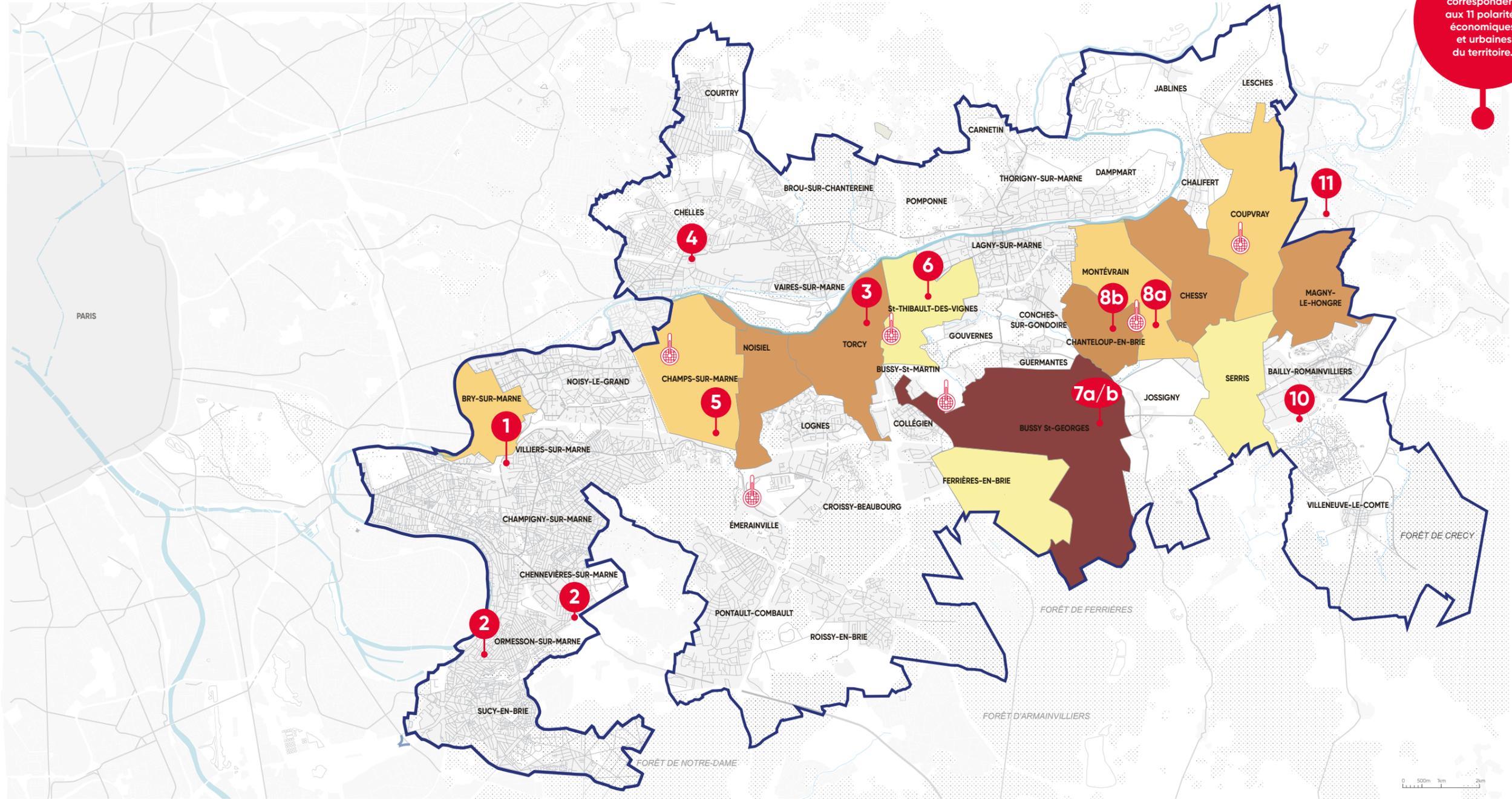
ZAC du Chêne Saint-Fiacre (Chanteloup-en-Brie)
Réalisation de la première opération en mixité bois-terre crue, sur une dizaine de maisons individuelles.



Colline de Gibraltar en montage
(Champs-sur-Marne)
Création d'un « écopont » sur l'A4.



Ces éléments correspondent aux 11 polarités économiques et urbaines du territoire.



ÉTAT DU TERRITOIRE EN DÉCEMBRE 2019

— Périimètre d'intervention EpaMarne-EpaFrance

CO₂ économisé par les logements en bois construits depuis 2015*

0,2 - 0,9	*Émissions évitées et stockage de CO ₂ en millions de kg/m ² Source : estimations EpaMarne-EpaFrance à partir de ratios calculés par Elioth
1 - 2,9	
3 - 6,2	
37,3	

- 1** Quartier bas carbone
ZAC Marne-Europe / Villiers-sur-Marne
- 2** Conception bioclimatique des projets
ZAC des Cantoux / Les Coteaux / Ormesson
- 3** Végétalisation d'un tiers des espaces publics
ZAC des Coteaux de la Marne / Torcy
- 4** Réemploi des matériaux de déconstruction
ZAC Centre-Gare / Chelles

- 5** Revalorisation des déblais du Grand Paris
Colline de Gibraltar / Champs-sur-Marne
- 6** Construction 100 % bois français
ZAC Saint-Thibault / Saint-Thibault
- 7a** Écoquartier dédié à la construction bois
ZAC du Sycomore / Bussy Saint-Georges
- 7b** Quartier relié au réseau de chaleur biomasse
ZAC du Sycomore / Bussy Saint-Georges

- 8a** Écoquartier et son cœur agro-urbain
Ensemble des ZAC concernées / Montévrain
- 8b** Opération « zéro carbone » sur un lot
ZAC du Chêne Saint-Fiacre / Chanteloup-en-Brie
- 10** Réseau de chaleur relié à un datacenter
ZAC du Prieuré Est / Bailly-Romainvilliers
- 11** Soutien à la construction en terre crue
La Coulommière / Montry

Sur les fonciers Epa, la transition agro-écologique est un projet transverse

Pour le climat, l'Epa s'engage



ZAC des Coteaux de la Marne (Torcy) : lutte contre les îlots de chaleur urbains par la conservation de 30 % d'espaces publics végétalisés

Éco-construire le territoire et développer les circuits courts

Depuis 5 ans, EpaMarne-EpaFrance, pionniers de la construction bois, sont devenus experts de l'écoconstruction.

EpaMarne est ainsi l'un des fondateurs du Booster bois-biosourcés, impulsé par la Région Île-de-France en 2019, qui permettra de généraliser le recours aux écomatériaux (bois, béton de chanvre, terre crue, paille...) ainsi que leur approvisionnement en circuits courts par les filières agricoles. L'alimentation bio et locale est également favorisée.

Enfin, l'économie circulaire est privilégiée avec le réemploi de terres excavées ou de déblais sur les opérations.



ZAC des Villages Nature

(Villeneuve-le-Comte et Bailly-Romainvilliers)
Réutilisation de l'ensemble des terres excavées pour la réalisation de la destination écotouristique Villages Nature.



Comment ?

- **À Villiers-sur-Marne**
ZAC Marne-Europe et ZAC des Boutareines
60 % des volumes de construction seront en structure bois.
- **À Torcy**
ZAC des Coteaux de la Marne
Une nouvelle démarche partenariale unissant promoteur, architecte, constructeur et fournisseur permettra de réduire le coût de la construction bois. Les lots à construire seront à minima 50 % de construction bois.
- **À Chanteloup-en-Brie**
ZAC du Chêne Saint-Fiacre
Une première opération d'une dizaine de maisons individuelles sera réalisée en bois et terre crue.
- **À Villeneuve-le-Comte et Bailly-Romainvilliers**
ZAC des Villages Nature
Toutes les terres excavées utilisées pour la destination touristique Villages Nature sont réutilisées sur le site.

Développer des mix énergétiques vertueux

Toutes les nouvelles opérations d'aménagement préconiseront la conception de bâtiments et de quartiers sobres en émission de CO₂ afin de diminuer les dépenses des habitants en consommations énergétiques. L'exigence de certifications et de labels énergétiques ambitieux permettra de concrétiser ce projet. Un recours plus fréquent aux mobilités actives, aux énergies renouvelables et aux boucles locales (smart grids) sera encouragé. Le raccordement aux réseaux de chaleur sera systématisé (en cas d'intervention sur le tissu urbain existant), et le développement de ces réseaux sera promu, notamment sur le secteur de Val d'Europe.



ZAC de l'Aulnoy (Chelles)

Avant-projet programme Station C - Les Halles de Castermant.
Lancement d'une démarche bioclimatique globale : réorganisation du quartier, raccordement au réseau de géothermie, orientation des bâtiments vers la lumière et ventilation naturelle.

Limiter l'artificialisation des sols et préserver les terres agricoles

En l'absence de définition administrative officielle, l'artificialisation des sols peut être considérée comme la transformation par l'homme d'espaces naturels pour y construire des bâtiments, des infrastructures ou des équipements liés aux activités humaines. EpaMarne-EpaFrance s'engage à mesurer le phénomène d'artificialisation, non seulement par des simulations prospectives réalisées à partir du mode d'occupation des sols, mais aussi pour chaque opération en recherchant de façon systématique comment limiter l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols. La préservation des terres agricoles contribue à cette ambition. C'est pourquoi 100 hectares constructibles initialement acquis pour le développement urbain seront utilisés pour la transition agricole bio.



Vallée de la Brosse - Maraîchage (Gouvernes)

Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels.



Comment ?

- **À Torcy**
ZAC des Coteaux de la Marne
30 % d'espaces publics végétalisés conservés pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.
- **À Chelles**
ZAC de l'Aulnoy (filiale M2CA)
Une démarche bioclimatique globale sera lancée : réorganisation du quartier, raccordement au réseau de géothermie, orientation des bâtiments vers la lumière et ventilation naturelle.
- **À Bussy Saint-Georges**
Zac du Sycomore
100 % de l'écoquartier est raccordé au chauffage urbain biomasse sans recours aux énergies fossiles.
- **À Coupvray**
ZAC de Coupvray
Les constructions nouvelles respecteront les labels E+C- ou Passivhaus, garants de la plus haute performance énergétique.



Comment ?

- **À Ormesson**
ZAC Plaine des Cantoux et ZAC des Coteaux
Sur ce secteur de l'ex-Voie de desserte orientale (VDO), l'exigence environnementale est portée haut. La biodiversité est conservée et l'habitat des animaux est préservé, avec une reproduction à l'identique de leurs conditions de vie si déplacement.
- **À Champs-sur-Marne**
La Colline de Gibraltar (en montage)
La Colline de Gibraltar ne fera appel à aucune construction. Cet « écopont » au-dessus de l'autoroute A4 réutilisera les déblais inertes provenant des chantiers du Grand Paris pour proposer un espace paysager, lieu de circulation douce.
- **À Serris**
ZAC des Gassets
Un bassin offrira un espace de détente et de respiration dans l'espace urbain, créé indépendamment du réseau des bassins.
- **Vallée de la Brosse**
Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels, 100 hectares périurbains fonciers réservés au bénéfice de la transition agricole vers le bio.

*Clic
= clac*



Quels sont
**les autres
défis ?**

